Agriculteurs

SAUVEZ-VOUS VOUS-MÊMES!

Nous suivrons avec un vif intérêt, et nous recommandons à l'attention des agriculteurs, la campagne que mène dans le département du Cantal, le dévoué président du comice agricole de Maurs.

⁂

Il s'agit de savoir comment on emploiera les 5 millions votés pour atténuer le mal causé par la sécheresse exceptionnelle de cette année.

La question a été évidemment mal engagée par nos législateurs : c'était avant les élections; les députés tenaient à faire voir qu'ils s'intéressaient aux agriculteurs. Ils votèrent cinq millions, sans réfléchir à l'étendue du fléau.

La répartition de cette somme entre tous ceux qui ont souffert de la canicule exceptionnelle ne donnerait à chacun qu'une indemnité dérisoire.

Le ministre l'a reconnu en croyant devoir lancer une circulaire pour expliquer qu'il y aurait des moyens plus fructueux à adopter qu'une répartition.

Nombre de bons esprits sont partis de là pour s'ingénier à indiquer les meilleures mesures à prendre au peint de vue de l'intérêt général.

⁂

M. Elie Jalenques a plaidé cette cause devant la Commission départementale chargée de répartir les fonds par canton, et il a obtenu que les Commissions cantonales, composées des maires et présidées par les présidents des comices agricoles, auraient la liberté d'adopter pour la part revenant à leur canton, tel mode d'emploi qui leur paraîtrait le plus profitable dans l'intérêt de l'agriculture locale.

La question se trouve ainsi posée sur un terrain nouveau.

Il s'agit d'éclairer les maires sur leurs droits et leur devoir.

⁂

Le président du comice de Maurs a réclamé le concours unanime de la presse pour atteindre ce but. Son canton est le seul du département où fonctionne un syndicat agricole à la grande satisfaction des cultivateurs, d'autres cantons auraient voulu suivre cet exemple. Aujourd'hui se présente une occasion providentielle de lever toutes les hésitations.

⁂

Avec les 2 000 francs qui reviendront à chaque canton, il est possible, non seulement d'organiser un syndicat local, mais encore d'affecter la majeure partie de la somme à constituer une caisse qui serait la base du crédit que l'on ferait aux petits cultivateurs manquant de l'avance nécessaire pour se procurer une première mise d'engrais.

Ainsi l'argent, au lieu d'être inutilement ou coupablement gaspillé, serait employé à hâter le progres agricole et à faire l'essai du vrai crédit qui doit être le crédit mutuel.

Le Crédit foncier prête aux gros propriétaires; les caisses rurales, d'après le système Raiffisen, rendent de bons services à tous, même au petit cultivateur qui ne peut offrir d'autres garanties que son travail.

M. Elie Jalenques voudrait organiser un crédit spécial qui ne comporte pas de bénéfices, au contraire, et il exposera ses idées dans la réunion des maires du Cantal.

⁂

Nous nous associons volontiers à la campagne qu'il mène avec une si généreuse ardeur, et si partout on utilisait les 5 millions à l'organisation de caisses rurales, la question du crédit agricole serait résolue.

Nous le répétons : agriculteurs, sauvez-vous vous-mêmes, et écoutez les hommes qui vous donnent de bons conseils. U. P. L.

NOUVELLES AGRICOLES

Réduction de tarifs

A cause de la cherté des fourrages, le gouvernement doit demander aux Chambres de proroger jusqu'à la récolte prochaine, c'est-à-dire jusque fin juin 1894, la loi autorisant les Compagnies de chemins de fer à réduire de 25 % leurs tarifs de transports pour les denrées nécessaires à l'alimentation du bétail.

Achat de chevaux par les Allemands

La Croix du Nivernais a annoncé, il y a quelques jours, que de nombreux Allemands étaient venus, ces temps derniers, sur les champs de foire de la Nièvre et des pays voisins où il y a des ventes importantes de chevaux.

Ces Allemands en ont acheté plusieurs, et pour ne pas éveiller trop l'attention, ils les ont conduits en Allemagne en passant par la Suisse.

Pourquoi le gouvernement ne surveille-t-il pas davantage ces ventes de chevaux? Il y a là une question de patriotisme et de défense nationale à ne pas traiter négligemment.

La destruction des lapins

La Société d'agriculture de Meaux, émue par les dégâts causés par les lapins des chasses de certains propriétaires, vient d'émettre les vœux :

1° Que le préfet, sur l'avis du Conseil général, ajoute les lapins à la liste des animaux nuisibles;

2° Que la procédure, en matière d'instances, en dommages-intérêts, pour dommages aux champs et aux récoltes, soit simplifiée, dispensée du droits de timbre et d'enregistrement, même sur le jugement.

MISÈRE ET CHARITÉ

A l'entrée de cet hiver, qui sera d'autant plus terrible que la saison a été plus mauvaise, nous ne saurions trop répéter la maxime chrétienne :

« Aidons-nous les uns les autres. »

« Aimons-nous les uns les autres. »

Les jalousies, les convoitises, les haines, ne servent qu'à aggraver le mal.

Vive la vraie et bonne charité!

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Dimanche dernier, il y eut toute une série de cérémonies patriotiques.

A *Belfort*, cérémonie annuelle au cimetière des mobiles tombés au siège de cette ville poour la défense du pays. Le maire de Belfort a rappelé le souvenir héroïque des défenseurs de cette vaillante cité.

A *Poitiers*, pose de la première pierre du monument qui va être élevé à la mémoire des soldats morts en 1870. Discours patriotique du maire, M. Thizard, sénateur.

A *Issy* (près Paris), inauguration d'un monument dans le cimetière à la mémoire aussi de cinq soldats tués en 1870 et dont les ossements avaient été recueillis la veille dans les fossés du fort et transportés réunis en trois cercueils. MM. Charlot et Poubelle ont prononcé des discours.

A *Mirande*, dimanche prochain, aura lieu l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire des soldats de cette ville et des environs morts pour la patrie en 1870. Le préfet du Gers y prononcera un discours.

Il nous semble qu'à toutes ces cérmonies fort louables, d'ailleurs, on pourrait bien appeler le clergé et lui demander des bénédictions et des prières.

ÉCHOS DE PARTOUT

>–< *Mme Carnot* vient de recevoir de la reine de Portugal, fille de M. le comte de Paris, le grand cordon de l'Ordre des Dames de Sainte-Isabelle.

>–< *Une élection catholique.* — Le Conseil d'Etat a rejeté deux protestations dirigées contre l'élection de M. Scrive, républicain catholique, élu dernièrement conseiller général du canton de Lille-Nord.

>–< *M. le comte de Paris* vient de publier la préface d'une brochure dans laquelle il soutient le droit complet d'association.

>–< *Un gros lot.* — M. Thery, marchand et propriétaire à Arras, a gagné un lot de 100 000 francs au dernier tirage des obligations 1879 du Crédit foncier.

>–< *M. Lefebvre de Behaine* est maintenu à la tête de notre ambassade près le Vatican.

>–< *La Corporation* des publicistes chrétiens a adressé à *La Gazette de Moscou* un télégramme à l'occasion des fêtes russes et a reçu en réponse une dépêche où est affirmée la nécessité de faire, par la presse, œuvre chrétienne.

>–< *La statue de Villars* va être élevée à Denain. Le vainqueur qui, à cette mémorable journée, sauva la France, sera représenté à cheval, entraînant ses soldats à l'assaut. Le monument aura 8 mètres de haut.

>–< *Le monument de Gounod*, le célèbre musicien mort récemment, sera élevé à Paris, au parc Monceau.

>–< *M. Dupas*, l'auteur d'une brochure sur Arton, qui a fait du bruit il y a quelques mois, menace de dire encore certaines choses panameuses si on ne le laisse pas tranquille.

>–< *M. Constans*, qu'on disait malade, est de retour à Paris. Il parait tout disposé à être ministre si on veut de lui.

LES CAISSES D'ÉPARGNE

Voici le bloc des opérations du 1er au 10 novembre 1893.

Dépôts de fonds..........	4 620 576 fr. 05
Retraits de fonds	5 975 072 fr. 88
Excédent de retraits...	1 354 496 fr. 83

Excédent de retraits du 1er janvier au 10 novembre 1893 : 199 millions 768 747 fr. 43.

MAC-MAHON ET LA MESSE

L'été dernier, Mac-Mahon passa quelques semaines au château de Cairon, près Caen. Or, un dimanche qu'il était un peu indisposé, il ne put pas assister à la messe.

Dans la soirée, l'indisposition ayant cessé, on lui proposa une promenade en voiture.

— Non, non! dit-il, je ne suis pas allé à la messe ce matin, je ne sortirai pas.

Voilà bien le chrétien qui fut toujours homme de devoir. Il ne voulait point accorder à sa satisfaction ce que l'état de sa santé ne lui avait pas permis de faire pour Dieu ! Exemple à imiter.

LES ÉTRANGERS EN FRANCE

Le nombre des déclarations d'étrangers reçues en vertu de la loi d'août 1893 n'est, jusqu'ici, que de 65 000 pour Paris et la Seine. Plus de 60 000 sont donc réfractaires aux prescriptions de la loi.

La Préfecture de police donne avis que ceux qui ne se soumettront pas à la loi sont passibles de peines correctionnelles, et ceux qui les emploient à des peines de simple police. — Les poursuites vont incessamment commencer. Ces étrangers doivent donc se hâter de se soumettre à loi.

JUSTICE

QUADRUPLE CONDAMNATION A MORT

La Cour d'assises de la Seine-Inférieure a condamné à mort le nommé Leroy, domestique de ferme, qui tua, à coups de crosse de fusil, un habitant des environs d'Yvetot qui lui avait refusé sa fille en mariage.

Le Conseil de guerre du XVIIe Corps, à Toulouse, vient de condamner à mort le soldat Jules Grimont, du 11e d'infanterie, pour refus d'obéissance suivi de voies de fait contre son caporal.

La Cour d'assises de Seine-et-Marne a condamné à mort le nommé Charles Schérès. Ce malheureux était domestique chez M. de la Ville-Hervé, à Veneux-Nadou; il fut renvoyé. Pour se venger, il assassina la servante de M. de la Ville-Hervé et tenta de tuer ce dernier et sa femme.

Le tribunal criminel de Tunis vient de condamner à mort, par contumace, un Italien nommé Calogero qui avait tiré plusieurs coups de feu sur un Français, M. Lacot.

L'ARRESTATION DE L'ANCIEN MAIRE DE CAEN

M. Mériel, maire de Caen, vient d'être arrêté. C'était prévu, et l'on s'étonne que cela n'ait pas eu lieu plus tôt.

Au moyen de diverses opérations fictives, au moyen de véritables faux, M. Mériel s'était fait verser par la caisse municipale, à diverses reprises, du 30 septembre 1889 au 29 avril 1892, des sommes s'élevant ensemble à 67 465 francs restituées beaucoup plus tard, au moins en partie, après la découverte des faux dans des conditions anormales qu'il appartiendra à l'information de faire connaître.

Ces révélations appelaient une instruction judiciaire et avaient pour conséquence forcée l'arres-

AMÉLIORATION

DU RENDEMENT EN SOIE DES COCONS

PAR

La sélection des papillons reproducteurs

Sur 100 kilog. de cocons frais, tels qu'on les apporte sur vos marchés, c'est-à-dire deux ou trois jours au plus après le décoconnage, une bien faible partie constitue la substance réellement utilisable, la soie. On peut compter que les chrysalides font à peu près 87 kilog., et que le poids des coques est seulement de 13 kilog. Et encore, sur ces 13 kilog., le filateur ne peut-il obtenir que 8, 9, et bien rarement 10 kilog. de soie grège.

Ne serait-il pas possible d'augmenter ce rendement si réduit? La coque soyeuse étant le produit de secrétion d'un organe dit « glande de la soie », on peut supposer qu'il en est de cet organe comme de tant d'autres, que la sélection a su, à son gré, atrophier ou hypertrophier. Et, d'autre part, si on examine différents cocons de la même race et du même sexe, on remarque aussitôt des différences considérables dans les rendements individuels de chaque cocon.

⁂

Mais d'abord, comment pouvons-nous apprécier les qualités soyeuses d'un cocon? En pesant le cocon, puis, après l'avoir ouvert, et en avoir extrait la chrysalide, en repesant la coque vide. Le rapport du poids de la coque au poids du cocon est ce que j'appelle le *rendement* de l'individu considéré. Ainsi, par exemple, cette année 1893, le plus remarquable de mes étalons, mon mâle n° 271, avait, le 25 juin, son cocon pesant 186 centigrammes; sa coque vide pesant 39 centigrammes; le rapport de 39 à 186 est de 21 centièmes; autrement dit, le poids de la coque soyeuse formait 21 pour cent du poids total du cocon.

On peut apprécier aussi le rendement en soie, non plus d'un individu, mais d'un lot plus ou moins important de cocons. En prélevant sur ce lot un échantillon moyen, de 30 cocons par exemple, le rapport du poids des 30 coques vides au poids des 30 cocons pleins, donnera la valeur du rendement moyen de ce lot.

Ainsi donc, d'une part les glandes de la soie sont des organes d'importance variable; d'autre part il est possible, facile même, d'apprécier cette importance relative avec la balance, pour des lots, ou pour des individus. Les procédés à suivre pour sélectionner convenablement se trouvent donc tout indiqués.

Voici comment j'opère : Chaque année j'élève 15, 20, 30 ou 40 lots, chacun constitué par *une famille*, c'est-à-dire par tous les vers sortis des graines d'une seule ponte, d'une seule cellule de l'année précédente.

Ces lots, tous élevés simultanément, avec les mêmes feuilles, les mêmes heures de repas, tous placés dans une même grande salle, ancienne magnanerie, mais rigoureusement séparés les uns des autres, pour éviter les mélanges, me donnent, au décoconnage, chacun de 400 à 600 cocons, et même, exceptionnellement, jusqu'à 700 cocons.

Il va sans dire que, pendant l'élevage, et même jusqu'après le grainage, tout lot présentant quelque tare est immédiatement éliminé. Mais ces éliminations successives, *très importantes et absolument nécessaires*, n'intéressent que la conservation des qualités de la race, et non son amélioration comme richesse soyeuse. Il en est de même aussi de la sélection corpusculeuse, c'est-à-dire de l'examen microscopique de tous les papillons dont on veut conserver les pontes; il est sous-entendu ici que cette sélection corpusculeuse doit toujours être rigoureusement pratiquée.

(A suivre.) GEORGES COUTAGNES.

TERRAIN ACIDE

Boisement et culture

(*Réponse à M. X.*)

Faut-il mettre les terrains acides en forêt ou bien peut-on, avec de la culture, en tirer un bon parti? Comment semer en forêt? Questions qu'il est très difficile de résoudre, si on ne connaît pas la situation du terrain relativement aux débouchés, à la fortune du propriétaire, au pays où il se trouve, etc., etc., à l'état du cultivateur.

Règle générale : un mauvais terrain de ce genre, forêt défrichée, qui se trouve entre les mains d'un propriétaire fortuné, doit retourner en forêt ou en cultures arbustives, pruniers, pommiers, etc., suivant sa situation économique et sa situation géologique.

Ensemencement du terrain comme celui de l'avoine, labour et hersage pour les grosses graines, semis des espèces légères et fines, roulage. Un mélange d'essences forestières vaut mieux qu'une espèce seule comme le hêtre.

Les mélanges sont donnés par les grandes maisons Vilmorin, Forgeot, sur demande.

Si on veut semer le hêtre seul avec les faînes de cette année, semis sur labour, 15 kilog. de faînes, herser *légèrement, faire cette opération tout de suite avant l'hiver;* au printemps semer sur ce semis 2 à 3 kilog. d'épicea ou de pin et rouler. Le pin ou l'épicea font très bien avec le hêtre.

⁂

Si le cultivateur veut continuer la culture sur cette terre et en obtenir un bénéfice, il faut de la chaux et de l'acide phosphorique. Le plateau central de la France a obtenu des résultats splendides avec la chaux; la Bretagne avec l'acide phosphorique.

Dans le métier de cultivateur, il se présente une infinité de situations, de cas, et, faute de savoir où se trouve cette terre dont vous me parlez, il m'est impossible de vous donner un conseil sûr.

Chez moi, un terrain acide, et avec les facilités que j'ai à me procurer des scories de déphosphoration, riches en chaux et en phosphates, j'ai mis des terrains de ce genre en pâturages; les scories reviennent de 1 fr. 25 à 3 fr. 40 *franco* en gare.

Avec du fumier, une culture sérieuse et des scories, je mets rapidement une terre acide en bon état de culture. P. L.

Peupliers pour terrains bas et marécageux

Nous recommandons spécialement le peuplier suisse régénéré : bon bois très marchand, pousse rapide, port agréable.

M. Sarcé conseille d'effectuer la plantation de la manière suivante :

On creuse des fossés d'un mètre de profondeur sur autant de largeur et distants les uns des autres de 20 à 40 mètres, suivant la disposition des lieux.

On plante de chaque côté, sur le bord de ces fossés, qui doivent toujours être à sec, des peupliers suisses blancs à 4 mètres les uns des autres. Les racines drainent le terrain, les feuilles purifient l'air et le bois donne de beaux produits.

PAVAGE POUR VACHERIE

(Réponse à M. X...)

Quel pavage faut-il faire pour écurie de vaches (vacherie)? Met-on *pierre de taille, caillou?*.....

Il faut chercher à avoir une vacherie, où rien des matières fertilisantes ne soit perdu et où il n'y ait que le moins d'odeur possible. Il faut donc un plancher bien étanche.

Le pavage *caillou*, s'il ne repose pas sur un fond de béton ou de chaux hydraulique n'est pas étanche, surtout si les *joints* ne sont pas cimentés. Un pavage tout à fait imperméable est donné par le béton et par un pavage (briques ou pavés dont les joints sont bien cimentés. Chez moi, deux sortes de pavage de vacherie; le ciment sur les caves et ailleurs la brique à plat reposant sur : 1° sable, 2° mortier, chaux hydraulique, les briques sont unies par du ciment.

Je ne perds aucun purin, et le nettoyage est on ne peut plus facile. Il faut que le béton soit rayé en diagonale et que ces raies aient près d'un centimètre de profondeur et de large, de plus que le béton soit grainé — s'il n'est pas fait avec du caillou moyen de un à deux centimètres de diamètre — cela pour éviter le glissement des vaches, quoique les vaches s'habituent à un plancher uni.

P. L.

LUZERNIÈRE MANQUÉE

Réponse à M. C. P. (Tarn).

Si nous avons bien compris, le premier semis de votre luzernière, fait au printemps, a été en partie étouffé par les mauvaises herbes; vous en avez tenté un second en septembre, et les mauvaises herbes ont encore repris le dessus; je ne vois guère de moyens de les détruire qu'en détruisant la luzernière, et en soumettant le sol à une jachère. Toutefois, il ne faudrait pas s'effrayer outre mesure; si la luzernière est passablement garnie, elle peut prendre le dessus. Vous sèmerez encore au printemps quelques bonnes graines dans les places vides et vous les enterrerez par un vigoureux hersage.

Dès cet automne, répandez bien également et enterrez par un hersage le mélange suivant (par hectare) 400 kilog. de superphosphate de chaux, 80 kilog. de chlorure de potassium, 200 kilog. de plâtre. Au printemps, vous répandrez le même mélange auquel vous ajouterez 100 kilog. de nitrate de soude, si le sol n'est pas très bien fumé : Voyez et faites pour le mieux; Dieu fera le reste.

U. P. L.

LE BÉCHENA

Le ministre de l'Agriculture a reçu un rapport très intéressant de M. Guittard, vétérinaire à Astaffort (Lot-et-Garonne), relatif à des essais de culture d'une plante, connue en Kabylie sous le nom de *Béchena*. C'est une graminée appelée scientifiquement *panicum altissimum*.

Le béchena atteint jusqu'à deux mètres de hauteur, et la tige et les feuilles ont l'aspect de celle du sorgho commun.

Tous les animaux mangent cette graine avec avidité. Les oiseaux de basse-cour, en parti-